



Distr.: GÉNÉRALE

CEA-AN/TNG/CIE/XIX/5

Avril 2004

FRANÇAIS

Original: ARABE/ FRANÇAIS

**NATIONS UNIES  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

---

**BUREAU DE LA CEA POUR L'AFRIQUE DU NORD (CEA-AN)**

Dix-neuvième réunion du Comité intergouvernemental  
d'experts (CIE)

Tanger (Maroc)  
19-21 avril 2004

**RAPPORT DE LA DIX-NEUVIÈME RÉUNION DU  
COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS**

## **I. ORGANISATION ET PARTICIPATION**

1. La Dix-neuvième réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord s'est tenue à l'Hôtel El Minzah, Tanger (Maroc) du 19 au 21 avril 2004. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Ould Khadad Mohamed Horma (Mauritanie), Président sortant du CIE.
2. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Habib Boularès, Secrétaire général de l'UMA, Monsieur Ahmed Ibrahim, Représentant du haut commissaire au plan au Royaume du Maroc et de Monsieur Emmanuel Dierckx de Casterlé, Représentant résident du PNUD, coordonnateur résident du système des Nations Unies au Maroc.
3. Les représentants des Etats membres ont participé à la réunion : Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie.
4. Les organes et institutions spécialisées des Nations Unies indiqués ci-après étaient représentés :
  - Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
  - L'Organisation mondiale de la santé (OMS)
  - L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
  - L'Organisation internationale du travail (OIT)
5. Les organisations internationales, sous-régionales et nationales suivantes ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs :
  - L'Union du Maghreb Arabe (UMA) ;
  - La Ligue des Etats arabes ;
  - l'Organisation arabe pour le développement agricole (AOAD), l'Association des organisations africaines de promotion commerciale (AOAPC), l'Association des femmes marocaines chefs d'entreprise (AFEM), ASAFEM, la Banque islamique de développement - Bureau régional de Rabat (BID), le Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement (CAFRAD), le Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement social (CAFRADES), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) .
  - La Chambre de commerce américaine au Maroc
  - La Chambre de commerce française au Maroc
  - L'Institut méditerranéen (IMED)
6. Ont également assisté les délégations régionales du gouvernement marocain à Tanger, et des représentants du secteur privé.
7. Le Corps diplomatique était aussi présent.
8. La liste de tous les participants figure à l'annexe de ce rapport.

## II. OUVERTURE DE LA REUNION *(Point 1 de l'ordre du jour)*

9. Après avoir félicité le Bureau régional pour le sérieux de ses travaux et souhaité la bienvenue aux représentants des Etats membres et des organisations travaillant dans la région, le Haut Commissaire au Plan a précisé que la compétitivité, condition nécessaire pour une croissance forte et durable, passe nécessairement par une mise à niveau globale des économies de la région et une meilleure répartition des fruits de la croissance. Elle doit couvrir la triple dimension de l'appropriation du savoir et du savoir-faire technologique, de la valorisation des ressources humaines et de la modernisation et la moralisation des gouvernances. Elle devra être globale, touchant à la fois, le cadre macro-économique, l'appareil productif et les institutions socio-politiques. Dans la sous-région, les efforts devraient se focaliser sur les petites et moyennes entreprises et prendre particulièrement en considération le secteur agricole.
10. Le Haut Commissaire a affirmé qu'aucun des pays de la sous-région ne peut assurer, de manière isolée, les conditions optimales de son insertion dans l'ordre économique mondial. L'intégration régionale s'impose, dès lors, comme la voie la mieux appropriée pour renforcer les capacités de négociation et accroître l'attractivité de la sous-région pour les investissements. A cet égard, l'UMA constitue un noyau pour une intégration régionale plus large, et l'accord d'Agadir ouvre la voie pour la promotion des échanges inter-arabe.
11. L'uniformisation de la normalisation de la comptabilité nationale dans les pays de la sous-région garantira, selon le Haut Commissaire au Plan plus de crédibilité à leurs systèmes d'information et permettra une meilleure prise en charge des réalités économiques et sociales et des comparaisons internationales.
12. Enfin le Haut Commissaire au Plan a souligné que les défis auxquels sont affrontés les pays de la sous-région sont communs et impliquent des stratégies convergentes de développement dans le cadre d'une vision prospective et d'une planification stratégique.
13. Monsieur Habib Boulares, Secrétaire général de l'UMA a exprimé son plaisir à assister à la réunion, tout en soulignant l'importance que revêt pour son administration la statistique et l'économie, en témoigne le rôle que joue à l'UMA la Commission ministérielle de l'économie et des finances.
14. Il a signalé que malgré la lenteur de l'évolution de l'UMA, cette communauté économique sous-régionale a réalisé des acquis importants tels que la coopération que connaît le secteur des banques. Les défis demandent cependant plus d'intégration et de coopération à l'instar de l'accord de libre échange d'Agadir.
15. Concernant les relations avec la CEA, le Secrétaire général de l'UMA a rappelé que la rencontre sur le commerce multilatéral a connu une grande réussite ce qui incite à programmer d'autres travaux avec le Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord. Monsieur Boulares a assuré les participants que son organisation est disposée à donner au Bureau toute l'aide possible.

16. Monsieur Abdelouahab Rezig, Directeur du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord, a souhaité la bienvenue au représentant du Haut Commissaire au Plan, au Secrétaire général de l'UMA, au représentant résident du PNUD au Maroc, Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Maroc, et aux représentants des Etats membres.
17. Il a introduit son discours en exprimant le chagrin de tout le personnel de la CEA à l'occasion de la perte tragique des vies humaines et des biens suite au tremblement de terre d'Al Hoceïma, le 24 février dernier. Il a salué par la même occasion la présence des personnalités qui ont bien témoigné leur disponibilité à l'appui aux activités du Bureau.
18. Il a ensuite noté que l'économie mondiale a connu une croissance en 2003 de 3,2%. Cette croissance ne s'est pas accompagnée d'une hausse des échanges mondiaux qui ont plutôt reculé de 3,2% en 2002 à 2,9% en 2003. Il a par ailleurs souligné qu'au niveau des négociations commerciales multilatérales, les espoirs du programme de Doha pour le développement ont été vite étouffés par les divergences et parfois les conflits d'intérêts qui ont vu le jour à Cancun. Dans ce contexte, il a insisté sur trois aspects à savoir : (i) l'Afrique doit rester unie, maintenant plus que jamais, (ii) les pays africains doivent débattre de façon franche et constructive des questions auxquelles ils font face, sur le plan national, sous régional et mondial et (iii) soutenir les efforts des pays africains dans ces deux domaines, la CEA axera le thème de la prochaine conférence des ministres sur « Intégration du commerce dans les politiques nationales » due à l'importance du rôle du commerce pour l'économie mondiale et l'Afrique
19. Il a ensuite fait remarquer que le rapport sur les conditions économiques et sociales, présente les résultats économiques et la situation sociale de la sous-région et couvre également la question des « Réformes économiques et compétitivité en Afrique du Nord ». Il a souligné qu'en dépit des réformes entreprises par la plupart des pays en vue d'ouvrir leurs économies à la libre concurrence, les résultats ont été largement en deçà des attentes. Au delà des réformes il était nécessaire d'assurer la compétitivité pour que l'Afrique en général et l'Afrique du Nord en particulier profite ainsi davantage des opportunités offertes par la mondialisation. En plus il a mis l'accent sur l'importance qu'il convient d'accorder à l'intégration régionale, si l'on veut assurer la compétitivité internationale de la région, la diversification des risques et la réduction des chocs liés aux incertitudes de l'économie mondiale.
20. Il a informé les participants que le rapport de la réunion sous régionale sur la mise en œuvre de la plate-forme d'action de Beijing (Tanger, Maroc 14-16 Avril, 2004) a permis d'aboutir à un consensus dans des domaines prioritaires liés au genre et qui sont vitaux en Afrique du Nord pour les dix années à venir.

### **III. ELECTION DU BUREAU** *(point 2 de l'ordre du jour)*

21. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président	:	Maroc
Vice-Président	:	Tunisie
Rapporteur	:	Algérie

#### **IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX** *(point 3 de l'ordre du jour)*

22. L'ordre du jour proposé (qui figure en annexe) a été adopté.

#### **V. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU BUREAU** *(point 4 de l'ordre du jour)*

23. Le Directeur du Bureau a présenté le document CEA-AN/TNG/CIE/XIX/2 intitulé « Rapport d'activités du Bureau ». Il a indiqué que le Bureau continuait à donner la priorité à l'intégration au niveau sous-régional. Au cours de cette période, le Bureau a concentré ses efforts dans la promotion des réformes des entreprises et le renforcement de la compétitivité dans la sous-région qui ont fait l'objet de la partie thématique du Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord 2003. Il a mis l'accent sur les activités du Bureau qui ont été menées en collaboration avec les Etats membres, les organisations sous-régionales et le système des Nations Unies. Il a ensuite passé en revue les principales réalisations du Bureau, en termes de publications, réunions, séminaires, services consultatifs, événements spéciaux et autres, pendant la période considérée. Il a enfin souligné que le Bureau continuera à collaborer et restera en relation avec les partenaires dans la mise en œuvre de son programme de travail.

24. Au cours des débats qui ont suivi la présentation, les participants ont pris note de la coopération fructueuse qui existe entre l'OIT et le Bureau sous-régional dans les domaines du travail et des ressources humaines.

25. Le Comité a en outre attiré l'attention du Bureau sous-régional sur les initiatives menées par un certain nombre de pays dans le domaine de l'intégration du genre dans les comptes et budgets nationaux ; initiatives menées en coopération avec les institutions régionales et internationales. Ils ont invité le Bureau à se rapprocher de ces institutions dans le cadre de la préparation du « guide pratique d'intégration du genre dans les comptes et budgets nationaux », prévu dans son programme travail. En réponse, le Secrétariat a indiqué que le Bureau sera guidé par le souci d'éviter le double emploi et fera donc d'abord l'inventaire des travaux réalisés dans le domaine tant au niveau des pays qu'au niveau sous-régional.

#### **VI. RAPPORT SUR LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES EN AFRIQUE DU NORD, 2003 (Performances économiques et situation sociale)** *(point 5 de l'ordre du jour)*

26. Le Secrétariat a présenté le document CEA-AN/TNG/CIE/XIX/3 qui comprend deux parties. La première partie du rapport est consacrée à la performance économique et à la situation sociale dans la sous-région. La deuxième partie concerne le thème retenu « Réformes et compétitivité en Afrique du Nord ».

## VII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET SITUATION SOCIALE

*(point 5.1 de l'ordre du jour)*

27. Le Secrétariat a présenté le rapport sur les performances économiques et sociales, objet de la première partie du document CEA-AN/TNG/CIE/XIX/3. Il a souligné que les résultats enregistrés dans la sous-région étaient en légère amélioration par rapport à ceux enregistrés en 2002, tant en ce qui concerne la croissance que dans le domaine du commerce extérieur. Le Secrétariat a donné quelques indicateurs pour illustrer cette évolution.
28. Sur le plan économique, le Secrétariat a mis en exergue la maîtrise des différents équilibres financiers. Il a noté également la tendance générale à la maîtrise de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt ainsi que la relance de l'activité boursière après les baisses enregistrées en 2001 et 2002.
29. Le Secrétariat a présenté l'état d'avancement de la réalisation des rapports nationaux de suivi dans la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire dans la sous-région tout en soulignant la faible amélioration des indicateurs sociaux en relation à la croissance économique enregistrée. Le Secrétariat a souligné que la situation économique et sociale des pays nord africains dépend de facteurs exogènes qu'il est pratiquement difficile à appréhender à travers les rapports annuels conjoncturels. Le thème sur la compétitivité qui fait l'objet de la deuxième partie du rapport répond partiellement à cette interrogation en attendant un rapport plus détaillé sur d'autres aspects socio-économiques.
30. La discussion de la première partie du rapport économique et social a mis en exergue la qualité du rapport et les efforts fournis par le Bureau pour analyser différents aspects de l'évolution récente de la situation économique et financière.
31. Le Comité a insisté sur la nécessité d'étoffer davantage le rapport par des analyses plus pertinentes des différents aspects contenus dans cette partie du rapport. Il a été demandé aux représentants des Etats membres de fournir des actualisations, le cas échéant, des statistiques présentées par le rapport.
32. Le Comité a discuté de l'opportunité de l'entretien de la base de données sous-régionale, et insisté pour l'uniformisation des concepts et sur la nécessité d'indiquer les dates d'élaboration des estimations. Une comparaison avec les agrégats internationaux pourrait être utile pour mesurer le niveau des réalisations dans la sous-région
33. Le Comité a demandé que des aspects structurels de l'économie nord africaine soient étudiés par le Bureau en prenant le recul nécessaire pour avoir une période d'étude suffisante. Des questions telles que la dépendance des économies de facteurs exogènes, le non redémarrage de la croissance malgré les réformes et les bases sur lesquelles il faut construire l'intégration sous-régionale, doivent être traitées par cette étude.
34. Au cours des discussions qui ont suivi, les participants ont aussi apporté des compléments d'informations pour actualiser le rapport. Ils ont par ailleurs informé la réunion que certains pays ont déjà finalisé leur rapport national sur les Objectifs de développement pour le millénaire.

35. Pour les participants, le développement social des pays d'Afrique du nord requiert une plus grande importance car les progrès réalisés continuent à être en deçà des potentialités et des performances économiques réalisées ces dernières années, notamment en termes de croissance et de stabilisation.
36. Pour améliorer le suivi et l'analyse de la sphère sociale, les participants ont examiné l'évolution des indicateurs présentés dans le rapport. Il a été souligné que le Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord devrait adopter des indicateurs de suivi de l'évolution du champ social, d'où le besoin d'adopter les mêmes indicateurs dans les rapports annuels. En outre, le Bureau devrait choisir des indicateurs plus pertinents reflétant les priorités de la sous-région telles que l'analphabétisme, la santé, l'éducation, le genre, les investissements sociaux et la pauvreté. Dans ce cadre, le Bureau international du travail (BIT) souhaite travailler avec le Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord en ce qui concerne les aspects sociaux.
37. Le thème de l'emploi et surtout celui des jeunes a été abordé par les participants, qui ont souligné son importance et son caractère prioritaire pour les pays de la sous-région, surtout au vu des taux de chômage qui sont élevés. Des études prospectives sur le marché du travail s'imposent car la transition démographique que traverse la plupart des pays de la sous-région et les tendances du secteur de l'éducation augurent, selon les participants, d'un changement structurel du marché du travail dans le moyen terme. Une étude sur l'informalisation croissante de l'économie et du marché du travail s'impose.

#### **VIII. REFORMES ET COMPETITIVITE** (*point 5.2 de l'ordre du jour*)

38. Le Secrétariat a présenté la deuxième partie du rapport sur les conditions économiques et sociales, document CEA-AN/TNG/CIE/XIX/3. Il a souligné que la capacité à générer la compétitivité dépend de plusieurs facteurs convergents d'ordre humain, technique, institutionnel et économique. Les pays de la sous-région ont mis en œuvre des politiques dans tous ces domaines. Ainsi, les réformes entreprises par les pays d'Afrique du Nord dégagent des particularités que le Secrétariat a relevé dans les domaines du capital humain, de la libéralisation des économies, de la mise à niveau des entreprises, et de la libéralisation et de l'organisation d'économies de marché.
39. Le Secrétariat a en outre passé en revue quelques évaluations de la compétitivité faites à l'intérieur et en dehors de la sous-région, pour conclure sur les contraintes que rencontrent les pays de la sous-région à les adopter quant ils aspirent à mesurer leurs compétitivités. Le Secrétariat a rappelé les recommandations faites par le rapport dans ce domaine.
40. Au cours des discussions qui ont suivi, les participants ont souligné la pertinence du rapport qui aborde la question de la compétitivité dans sa globalité. En outre, certaines interventions ont porté sur la nécessité de relativiser les conclusions suggérées par les indicateurs utilisés, dans la mesure où il suffit par exemple, de modifier les variables et les pondérations des indicateurs GCI et CCI pour obtenir un autre degré de compétitivité et par conséquent un autre classement des pays. L'objet

des indicateurs ne devrait donc pas viser un classement mais plutôt à permettre des analyses objectives permettant de cerner les forces et faiblesses de leurs économies et de mettre en œuvre des stratégies appropriées. Il convient par conséquent de développer des indicateurs spécifiques et conformes aux préoccupations de la sous-région. Ceci permettrait d'avoir une mesure uniforme de la compétitivité dans les sept pays concernés et se situer par rapport au marché mondial.

41. La réunion a aussi noté l'absence de règles harmonisées en matière de législation. Cette harmonisation pourrait être envisagée dans le cadre des accords de libre-échange, qui pourrait favoriser une relance de l'intégration sous-régionale. En outre, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les relations économiques et commerciales des pays de la sous-région à même de favoriser les positions de négociation.
42. Certains participants ont aussi relevé le fait que le rapport ne prenne pas en compte la dimension du bien-être social dans la compétitivité étant donné que le développement humain constitue un facteur essentiel de compétitivité. Ils ont ainsi mis en relief les liens qui existent entre le développement social et la compétitivité des pays de la sous-région. Il a été noté que le développement humain constitue un facteur prépondérant dans l'amélioration de la compétitivité des pays de la sous-région.
43. Selon les participants, une stratégie durable de renforcement de la compétitivité des économies devrait se baser sur une recherche constante de niveaux de plus en plus élevés de productivité. Des systèmes d'éducation et de formation plus performants et de meilleure qualité pourraient y contribuer. Néanmoins, il a été souligné qu'étant donné les niveaux actuels de chômage élevés observés dans les pays de la sous-région, et les tendances de la population active, les gains de productivité devraient également être poursuivis par une amélioration du système administratif et des infrastructures.

**IX. RAPPORT SOUS REGIONAL SUR L'EXAMEN DECENNAL DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLATE FORME DE BEIJING EN AFRIQUE DU NORD**  
*(point 6 de l'ordre du jour)*

44. Le Secrétariat a présenté les grandes lignes du rapport (CEA-AN/BEIJING+10/04/2/Rev.1) qui contient les résultats de la Réunion d'évaluation décennale de la mise en œuvre de la Plate forme (PFA) de Beijing (Beijing +10) en Afrique du nord, qui s'est tenue à Tanger du 14 au 16 avril 2004.
45. Le Secrétariat a rappelé aux participants qu'une première évaluation de la mise en œuvre de la PFA de Beijing a été effectuée en 1999 au niveau du continent Africain, qui a abouti à l'adoption du Programme d'action africain pour l'accélération de la mise en œuvre de la PFA de Beijing. Une deuxième évaluation menée par les Nations Unies, est en cours au niveau national, régional et international. Le rapport présenté à cette réunion, est donc le fruit de l'évaluation qui a été menée au niveau sous régional par les Etats membres d'Afrique du nord.



46. Les participants ont noté que la réunion a vu la participation d'experts nationaux des 7 pays de la sous-région, d'organisations sous régionales, notamment du système des Nations Unies, et d'organisations de la société civile.
47. Le Secrétariat a en outre indiqué que l'objectif principal de la réunion sous régionale était de mettre en relief les progrès atteints et les défis à relever pour la promotion des femmes en Afrique du nord. Le Secrétariat a souligné que des progrès ont été réalisés en particulier dans le domaine légal et de l'accès à la prise de décision. Certaines avancées ont aussi été réalisées dans les domaines socio-économiques et dans l'institutionnalisation de la perspective du genre dans les plans de développement et les budgets nationaux. Cependant, des contraintes importantes persistent dues notamment aux attitudes et mentalités ; au manque d'accès des femmes aux ressources et opportunités économiques ; à la globalisation, à la libéralisation et à la réduction des dépenses publiques ; et à la faiblesse des mécanismes institutionnels de promotion de l'égalité dans les pays d'Afrique du nord.
48. Le Secrétariat a aussi mis en évidence les principales recommandations qui ont émané de la réunion sous régionale, dirigées aux Etats membres, aux organisations du système des Nations Unies et celles de la société civile pour relever les défis qui persistent pour la promotion de l'égalité et l'amélioration de la condition des femmes en Afrique du nord.

**X. RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE COMPTABILITE NATIONALE DE 1993 EN AFRIQUE DU NORD** (*point 7 d l'ordre du jour*)

49. Dans sa présentation du document CEA-AN/TNG/CIE /XIX/4, le Secrétariat a présenté le document qui comprend deux parties principales :

La première est relative à l'évolution du Système depuis sa première version (1953) jusqu'à la version actuelle (1993), à travers :

- (i) Les travaux réalisés pour répondre efficacement aux évolutions sans cesse croissantes des activités économiques internationales,
  - (ii) La recommandation aux pays membres de l'ONU comme outil de référence en matière d'élaboration des comptes nationaux et d'analyse macroéconomique, en tant qu'instrument d'intégration des statistiques de base facilitant par ailleurs la comparaison internationale des agrégats qui en découlent,
  - (iii) L'organe mis en place par la Commission de statistique des Nations Unies pour assurer le suivi de sa mise en oeuvre par les pays membres de l'ONU, et
  - (iv) Les mesures prises pour l'évaluation de cette mise en œuvre.
50. La deuxième partie porte sur les résultats de l'enquête effectuée dans les pays de l'Afrique du nord pour connaître l'état d'avancement dans l'application des recommandations du Système SCN-93. Cette enquête a révélé un faible niveau de mise en œuvre du Système liée notamment à :

- l'insuffisance aussi bien en qualité qu'en volume des statistiques de base,
  - le manque de moyens financiers et humains pour réaliser les opérations de collecte de statistiques appropriées.
51. Par ailleurs, il est rappelé aux gouvernements respectifs et à la communauté internationale d'aider les pays de la sous-région à accélérer la mise en œuvre du SCN 93.
52. Lors des débats les représentants de certains pays ont informé les membres du Comité de l'utilisation du module ERE/TES (Equilibre Ressources-Emplois, Tableau Entrées-Sorties) dans leurs travaux de comptabilité nationale. Il ressort des débats qu'il faudrait réviser le questionnaire afin que d'autres informations détaillées soient collectées pour mieux situer les pays par rapport à la mise en œuvre des recommandations du SCN 93.

## **XI. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PERIODE 2004-2005**

*(point 8 de l'ordre du jour)*

53. Ce programme a déjà été présenté l'année dernière. Cependant, il a également été brièvement présenté lors de la présentation des activités réalisées par le Bureau dans la partie consacrée aux perspectives.
54. L'année 2004, notamment, connaîtra en plus du rapport sur la situation économique et sociale, la réalisation d'un rapport sur le suivi de la mise en œuvre du NEPAD, d'un rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
55. De même, le Bureau poursuivra la mise en œuvre de l'initiative conjointe CEA/ESCWA/ECE et élaborera un Plan stratégique indicatif pour l'UMA dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD.

## **XII. DATE ET LIEU DE LA XX<sup>e</sup> REUNION DU CIE**

*(point 9 de l'ordre du jour)*

56. Le Comité a décidé que la date de la XX<sup>e</sup> réunion du CIE sera fixée en fonction de celle de la Conférence des Ministres africains du Plan et des Finances de la CEA et en tenant compte des réunions du CIE des autres Bureaux de la CEA.
57. La réunion se tiendra à Tanger (Maroc) sauf si un pays membre de la sous-région se propose de l'abriter.

## **XIII. QUESTIONS DIVERSES**

*(point 10 de l'ordre du jour)*

58. Aucune question n'a été soulevée par les participants.

**XIV. ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA XIXème REUNION DU CIE** *(points 11 et 12 de l'ordre du jour)*

59. A l'issue de leurs travaux, les participants à la 19ème réunion du CIE ont exprimé leur appréciation de la qualité du travail accompli par le personnel du Bureau ce qui a contribué, dans une large mesure, au succès de la réunion.
60. Suite à la présentation du projet de rapport par le rapporteur et l'examen des points substantifs, le CIE a apporté des amendements et a adopté le rapport par acclamation.
61. Le Président du Bureau du CIE a souligné que la réunion a été productive et a réitéré l'appréciation des participants à la Direction et au personnel du Bureau qui ont permis de faire du Bureau un outil dynamique d'accompagnement des activités de développement de l'Afrique du Nord.
62. La dix-neuvième réunion du CIE a rédigé une motion de remerciements à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, Roi du Maroc et aux autorités gouvernementales marocaines.
63. Le Président a déclaré close la dix-neuvième réunion du CIE.

## ANNEXE I

### RECOMMANDATIONS DE LA 19<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS

1. Il a été recommandé à la CEA de mettre en place un programme d'assistance technique aux pays membres pour assurer l'harmonisation de leurs statistiques (nomenclatures, concepts, traitement, etc.) afin que ces dernières reflètent la qualité requise tant sur le plan régional qu'international.
2. Le Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord doit entreprendre, périodiquement, une étude structurelle et prospective sur l'évolution économique et sociale en focalisant à tour de rôle sur des domaines divers (tels que l'industrie et les politiques industrielles, la croissance économique, le commerce intra et inter-régional, l'intégration régionale, la dépendance extérieure, l'agriculture, l'emploi, la population, le genre, l'éducation, la santé, la pauvreté, etc.).
3. La modeste performance des pays de la sous-région dans le domaine social, surtout au vu des comparaisons internationales, interpelle tous les pays de la sous-région. Pour cela, l'analyse de la situation sociale, contenue dans le rapport économique et social doit être menée annuellement sur la base d'indicateurs pertinents, de manière à pouvoir suivre leur évolution. Ces indicateurs devaient porter sur des secteurs de préoccupation commune à tous les pays de la sous-région.
4. Il est recommandé que le Bureau sous-régional de la CEA organise une journée d'étude sur le thème de la compétitivité en Afrique du nord en concertation avec les pays membres. A cet égard, il est recommandé de tenir compte des idées et propositions émises par les représentants des pays membres lors de la réunion.
5. Il est recommandé que le Bureau sous-régional de la CEA lance des chantiers de réflexion dans des domaines tels que l'endettement extérieur, les politiques agricoles et la coopération sud-sud.

## ANNEXE II

### LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS

#### ALGERIE

1. M. Rafik Boumghar  
Directeur  
Services du chef du Gouvernement – Délégué planification  
Commissariat au plan  
1, rue Djamila - Hydra  
Alger (Algérie)  
Tél : 213 21 48 05 00  
Fax : 213 21 48 49 89  
E-mail : [rboumghar2002@yahoo.fr](mailto:rboumghar2002@yahoo.fr)
  
2. M. Mohand Ait Ouazzou  
Chef d'études  
Services du chef du Gouvernement – Délégué planification  
Commissariat au plan  
1, rue Djamila - Hydra  
Alger (Algérie)  
Tél : 213 21 60 47 59  
Fax : 213 21 48 49 89
  
3. M. Belharizi El-Hadj  
Ambassade d'Algérie à Rabat  
Rabat (Maroc)  
Tél. 212 37 76 54 74  
Fax 212 37 76 22 37  
E-mail: [belharizi@netscape.net](mailto:belharizi@netscape.net)

#### EGYPT

4. H.E. Mr. Achraf Zaazaa  
Ambassador  
Embassy of the Arab Republic of Egypt in Rabat  
31, Zankat Al Jazair  
Rabat  
Tel.: 212 37 73 18 33 / 34  
Fax : 212 37 70 68 21

5. Ambassador Samiha Abou Steit  
National Council for Women  
NCW 1113 Corniche El Nil - Tahrir  
Cairo (Egypt)  
Tel: 202 574 55 16 / 574 56 02  
Fax : 202 574 55 96  
E-mail: [ncw@ncwegypt.com](mailto:ncw@ncwegypt.com)
  
6. Mr. Essam El Deen Engbawy  
First Under Secretary  
International Cooperation Sector, Arab-Africa Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Cairo (Egypt)  
Tel: 202 588 05 80 / 590 46 57 / 592 59 42  
Fax: 202 591 33 06  
Email : [essam-elengbawy@yahoo.com](mailto:essam-elengbawy@yahoo.com)
  
7. M. Abdallah Mohamed Hussein  
Minister Plenipotentiary  
Embassy of the Arab Republic of Egypt in Rabat  
Rabat (Maroc)  
Tel : 212 37 73 18 33/34 / 37 20 70 01 / 61 14 89 04  
Fax : 212 37 70 68 21 / 37 20 70 01
  
8. Mr. Hassan Gafar Lashine  
International Cooperation Sector, Arab-Africa Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Cairo (Egypt)  
Tel: 202 591 33 70 / 592 21 42 / 555 99 92  
Fax: 202 591 33 06
  
9. Mr. Ahmed Ibrahim Ali  
Director General  
Ministry of Finance  
Cairo (Egypt)

## **LIBYA**

10. Mr. Suleiman Mohamed Kamkum (Head of Delegation)  
Counselor, Department of International Organizations  
People's General Secretariat for Foreign Liaison  
and International Cooperation  
Tripoli (Libya)  
Tel: 218 21 340 27 03 / 333 53 71 / 333 40 61/69 / 444 50 51 / 52 /53  
Fax: 218 21 340 30 11

11. Mr. Hatim Hmed Ahmed Abdel Wahed  
Department of Economic Affairs  
People's General Secretariat for Foreign Liaison  
and International Cooperation  
Omar Al Mokhtar street  
Tripoli (Libya)  
Tel: 218 21 333 53 71 / 333 40 61/69 / 444 50 51 / 52 /53  
Fax: 218 21 340 30  
E-mail : [hatimhmed@yahoo.com](mailto:hatimhmed@yahoo.com)
12. Mr. Salem Abouasha Khalifa  
Director general Suncese and Statistic  
National Authority for Information and Documentation  
Tripoli (Libya)  
Tel: 218 91 317 95 21  
Fax: 218 21 360 56 36  
E-mail: [salem\\_nida@hotmail.com](mailto:salem_nida@hotmail.com)
13. Ms. Wafae Ihmaid Ismail  
Department of African Affairs  
People's General Secretariat for Foreign Liaison  
and International Cooperation  
Tripoli (Libya)  
Tel: 218 21 91 370 56 04  
Fax: 218 21 333 61 02
14. Mr. Ali Oun Al Shaftari  
Bureau de fraternité arabo-libyen  
Avenue Imam Malik, route des Zaërs, Km 5.5  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 63 18 71/72/73  
Fax : 212 37 63 18 77

## MAROC

15. My Ahmed Ibrahimi  
Directeur de la planification  
Haut commissariat au plan  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 76 15 53  
Fax : 212 37 76 45 76
16. M. Jamil Berdaï  
Chef de la division des secteurs productifs et de la compétitivité  
Direction de la planification  
Haut commissariat au plan  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 76 02 91 - Fax : 212 37 76 45 76  
E-mail : [jamilberdai@yahoo.fr](mailto:jamilberdai@yahoo.fr)

17. M. Mourad Guerrouani  
Chef de la division des études générales  
Direction de la prévision et de la prospective  
Haut commissariat au plan  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 26 29 42  
Fax : 212 37 26 29 37  
E-mail : [Mourad1099@caramail.com](mailto:Mourad1099@caramail.com)
  
18. M. Tahiri Mohamed Cherif  
Chef de la division des comptes sectoriels  
Direction de la comptabilité nationale  
Rue Belhacen Ouazzani – Haut Agdal  
B.P.178  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 77 31 41
  
19. M. Mustapha Jebari  
Chef de service de la coopération régionale du système des Nations Unies  
Direction de la coopération multilatérale  
Ministère des affaires étrangères et de la coopération  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 76 68 29 / 212 37 66 00 58  
Fax : 212 37 76 55 08
  
20. Mme. Saida Adalduch  
Cadre à la division de la coopération  
Ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la solidarité  
Rabat (Maroc)  
Tél: 212 60 40 80 96
  
21. Mme. Ouafae Ben Abdennebi  
Directrice recherche et développement  
Agence nationale de l'emploi (ANAPEC)  
Ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la solidarité  
50 Rue Caporal Chbakou, Ain Borja  
Casablanca (Maroc)  
Tél: 212 61 18 50 54  
Fax: 212 37 72 91 20  
E-mail: [wafaeb@hotmail.com](mailto:wafaeb@hotmail.com)
  
22. Mlle. Fatiha Lamaachi  
Cadre à la direction de la réglementation et du contentieux  
Ministère de la santé  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 76 99 70  
Fax : 212 37 76 99 69



23. Mlle. Saadia Ouaiassa  
Administrateur au service des relations avec les institutions internationales  
Direction du trésor et des finances extérieures  
Ministère des finances et de la privatisation  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 67 73 67  
Fax : 212 37 67 73 57  
E-mail : [s.ouaiassa@dtfe.finances.gov.ma](mailto:s.ouaiassa@dtfe.finances.gov.ma)
24. Mlle. Najah Rhadisse  
Cadre au secrétariat d'Etat chargé de la famille, de la solidarité  
et de l'action sociale  
Service de la coopération internationale  
31 Av. Al Abtal - Agdal  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 77 16 86  
Fax : 212 37 68 12 35  
E-mail : [rhadisse\\_na@yahoo.fr](mailto:rhadisse_na@yahoo.fr)
25. Mme. Slimani Houari M.  
Cadre au secrétariat d'Etat chargé de la famille, de la solidarité  
et de l'action sociale  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 77 16 86 / 61 69 85 13  
Fax : 212 37 77 21 79  
E-mail : [slimani.emp@caramail.com](mailto:slimani.emp@caramail.com)
26. Mme Redani Latifa  
Ingénieur d Etat principal  
Ministère de l'agriculture  
DPAE/MADR  
Av. Hassan II, Km 4, Route de Casa  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 69 84 27  
Fax : 212 37 69 84 00  
E-mail : [redani@dpae.madrpm.gov.ma](mailto:redani@dpae.madrpm.gov.ma)

## MAURITANIE

27. M. Ould Khadad Mohamed Horma  
Service Promotion des investissements  
Direction de la promotion de l'investissement privé  
Ministère des affaires économiques et du développement  
Nouakcote (Mauritanie)  
Tél : 222 641 33 91  
Fax : 222 529 04 35  
E-Mmail : [mhkhadad@avv.org](mailto:mhkhadad@avv.org)

## **SUDAN**

28. Mr. Bader El Din Ahmed Osman  
National Coordinator  
Macro-economic policies Director Assistant  
Ministry of Finance and National Economy  
Khartoum  
Tel: 249 11 83 77 41 21 / 83 77 01 57 – Fax: 249 11 83 79 89 07  
Email: [badry1900@hotmail.com](mailto:badry1900@hotmail.com)

## **TUNISIE**

29. Mme. Ikbel Fekih  
Conseiller des services publics  
Direction générale de la coopération économique et technique régionale  
Ministère du développement et de la coopération internationale  
Tunis (Tunisie)  
Tél : 216 71 79 85 22 / 216 71 84 87 42 - Fax : 216 71 33 16 66

## **OBSERVATEURS**

### ***ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES***

#### ***ACARTSOD***

30. Mr. Salah Salem  
African Center For Applied Research & Training  
in Social Development (ACARTSOD)  
P.O. Box 80606  
Tripoli, Libyan Arab Jamahiriya  
Tel : 218 21 483 51 03 / 483 51 20 - Fax : 218 21 483 50 66

#### ***AOAPC***

31. Mme Liliane Badaoui  
Administrateur des finances  
Association des organisations africaines  
de la promotion commerciale (AOAPC)  
Tanger (Maroc)
32. M. Cheikh Mokhtar  
Expert / chargé d'études  
Association des organisations africaines  
de la promotion commerciale (AOAPC)  
Tanger (Maroc)  
Tél. 212 66 43 04 13 - Email : [cheikhms@yahoo.fr](mailto:cheikhms@yahoo.fr)

**BID**

33. M. Ahmed Ben Ali  
Chargé d'opérations  
Bureau régional de la Banque islamique de développement (BID)  
Ave. Imam Malik, Km. 6.4 Souissi  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 75 71 91 / 65 97 51 / 63 63 22 - Fax : 212 37 75 72 60  
Email : [isdb.benali@menara.ma](mailto:isdb.benali@menara.ma)

**CAFRAD**

33. Ms. Lizette Michael  
Expert en Administration publique  
Centre africain de formation et de recherche  
administratives pour le développement  
B.P.310  
Tanger (Maroc)  
Tél. : 39 32 27 02 - 61 30 72 69 (Mob) - Fax : 39 32 57 85 – [lizette@cafrad.org](mailto:lizette@cafrad.org)
34. M. Lelo Mamosi Simon  
Directeur général p.i.  
Centre africain de formation et de recherche  
administratives pour le développement  
B.P.310  
Tanger (Maroc)  
Tél. : 61 30 72 69 (Mob) - Fax : 39 32 57 85  
E-mail: [cafrad@cafrad.org](mailto:cafrad@cafrad.org)

**LEAGUE DES ETATS ARABES**

35. Mr. Mohamed Kheir Abd El Kader  
Chef de la division de la coopération  
Département des relations économiques  
Direction économique, Maidan Al Tahrir  
Cairo, Egypt  
Tel: 202 575 05 11 - Fax: 202 574 03 31

**UMA**

36. M. Habib Boulares  
Secrétaire général  
Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe  
14, rue Zalagh - Agdal  
Rabat (Maroc)  
Tél : 037 67 12 74/78/80 - Fax : 037 67 12 53  
E-mail : [sg.uma@maghrebarabe.org](mailto:sg.uma@maghrebarabe.org)

***OADA***

37. M. Ahmed Abouyoub  
Directeur régional  
Organisation arabe pour le développement agricole  
17, rue Tiddas, B.P 636  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 76 74 76 - Fax : 212 37 76 04 06  
E-mail : [aodart@mtds.com](mailto:aodart@mtds.com)

**CHAMBRES DE COMMERCE / SECTEUR PRIVE**

***CHAMBRE DE COMMERCE AMERICAINE AU MAROC***

38. M. Dawson Carl  
Directeur exécutif  
Chambre de commerce américaine au Maroc  
Hyatt Regency, Place des Nations Unies  
Casablanca (Maroc)  
Tél. 212 22 29 30 28 - Fax 212 22 48 15 97  
Email : [carl@amcham-morocco.com](mailto:carl@amcham-morocco.com)

***CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE***

39. Mme. Marie-Alice Lamotte  
Représentante régionale de la Chambre française  
de commerce et d'industrie, Administrateur de CAP INTER  
Ave. des FAR, angle rue Porto, Résidence Zohor, no.1  
Tanger (Maroc)  
Tél : 212 39 94 07 02 - Fax : 212 39 32 02 46

***CGEM***

40. M. Abdellah Chhaiouine  
Union régionale du nord  
Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM)  
Ave. Moulay Ismail – Résidence Oussama – 4<sup>ème</sup> étage no13  
Tanger (Maroc)  
Tél : 212 39 35 00 35 – Fax : 212 39 36 04 00  
E-mail : [cgem.urn@wnadoo.net.ma](mailto:cgem.urn@wnadoo.net.ma)

***IMED***

41. M. Andrea Amato  
Président de l'Institut Méditerranéen (IMED)  
Via di Santa Teresa, 23  
I – 00198 Rome (Italie)  
Tél : 39 06 841 94 28 - Fax : 39 06 841 95 38  
Email : [andrea.amato@imednet.it](mailto:andrea.amato@imednet.it)

**HALA MARK**

42. Mme Kotoub Hala  
67, Prince Héritier  
Tanger (Maroc)  
Tél. : 62 03 56 69

**CORPS DIPLOMATIQUE**

43. M. Mohamed Warzazi  
Consul honoraire, Consulat honoraire du Pérou  
153, ave. Jean Kennedy  
Rabat (Maroc)  
Tél. : 212 37 75 62 68 - Fax : 212 37 75 68 28  
E-mail : warzazi@iam.net.ma
44. M. El Hitmi Mohammed  
Consulat honoraire de l'Equateur  
Tanger (Maroc)  
Tél. : 212 61 15 84 92  
E-mail : [hitmy@menara.ma](mailto:hitmy@menara.ma)

**DELEGATIONS REGIONALES**

45. M. Chahoua Said  
Directeur régional à Tanger  
Direction régionale au Plan  
Haut Commissariat au plan  
B.P.104  
Tanger (Maroc)  
Tél. : 212 39 94 08 93  
Email : [schahoua@caramail.com](mailto:schahoua@caramail.com)
46. M. Bakkali Jamal Eddine  
Haut Commissariat au plan  
B.P.104  
Tanger (Maroc)  
Tél/Fax : 212 39 94 06 98
47. M. Abdellah Chebri  
Délégué régional  
Ministère de l'énergie et des mines  
B.P.1140  
90000 Tanger (Maroc)  
Tél./Fax : 212 39 94 26 04

48. M. Annabi Abbes  
Chef du service régional de l'énergie  
Délégation de l'énergie et des mines  
Ministère de l'énergie et des mines  
B.P.1140  
90000 Tanger (Maroc)  
Tél. 212 68 51 11 76 – Fax : 212 39 94 26 04  
Email : [annabiabbe@yahoo.fr](mailto:annabiabbe@yahoo.fr)
49. M. Ben Omar Abdellah  
Inspecteur; chef de département  
Secrétariat chargée de la jeunesse  
Av.Hassan II  
Tanger (Maroc)  
Tél. 212 61 40 73 19 – Fax : 212 39 93 58 64  
Email : [benomarabdel@caramail.com](mailto:benomarabdel@caramail.com)
50. M. Oulad Hammouch Jamal Eddine  
Chargée du dossier de la coopération  
Délégation régionale de l'artisanat  
B.P.2122 M'Sallah  
Tanger (Maroc)  
Tél. 212 39 93 31 00 / 39 94 88 14  
Fax : 212 39 94 88 14

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

51. Mme. Saida Malek, Présidente  
Association des mères tunisiennes au Maroc  
26, rue Moussa Ben Noussair  
Tanger (Maroc)  
Tél : 212 61 15 51 02 – Tél/Fax : 212 39 33 16 33
52. Mme Khadija Zifouti El Mamoune  
Vice-présidente  
Union des femmes AFEM  
Av. Youssef Ben Tachfine  
Res. Mounia – App.8 – 2eme étage  
Tanger (Maroc)  
Tel. 39 32 52 66/67 - Fax 39 32 52 67  
Email: [labema@caramail.com](mailto:labema@caramail.com)
53. Mme Benajiba Naima  
ASAFEM  
146 Rue Tarik Ibn Ziad  
Tanger (Maroc)  
Tel. 39 94 94 87  
Fax 39 94 63 88

54. Mme Idrissi Oumkaltum  
ASAFEM  
146 Rue Tarik Ibn Ziad  
Tanger (Maroc)  
Tél. 212 62 04 06 76  
Fax 39 94 63 88  
Email : [idrissi\\_keltum@yahoo.fr](mailto:idrissi_keltum@yahoo.fr)
55. Mme Najoua Ezaâri  
ASAFEM  
146 Rue Tarik Ibn Ziad  
Tanger (Maroc)  
Tél. 212 71 17 96 45  
Fax 39 94 63 88  
Email [najoua.ez@caramail.com](mailto:najoua.ez@caramail.com)
56. Mme El Kasmi Fatima  
Présidente, ASAFEM  
146 Rue Tarik Ibn Ziad  
Tanger (Maroc)  
Tél. 212 62 66 20 20  
Fax 39 94 63 88
57. M. Ait Haddout Ahmed  
Président, Association marocaine d'appui à la promotion  
de la petite entreprise  
2 Angle Av. Al Kifah Al Massira  
Cité Yacoub El Mansour  
Rabat (Maroc)  
Tel. 212 61 36 00 17  
Fax 37 20 44 24  
Email: [ahmedhaddout@menara.ma](mailto:ahmedhaddout@menara.ma)
58. Mme Faouzia Tarik; Présidente  
Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc  
41, Bd. Pasteur  
Tanger (Maroc)  
Tél. 212 39 93 64 54 – GSM : 212 67 87 31 35  
Fax : 212 39 93 87 91  
Email : [egico\\_sup@hotmail.com](mailto:egico_sup@hotmail.com)

## **SYSTEME DES NATIONS UNIES**

### ***OIT***

59. M. Sadok Ben Hadj Hassine  
Directeur du bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb  
Maison des Nations Unies  
9A, rue Emile Payen – Hydra  
Alger (Algérie)  
Tél : 213 21 69 13 24 / 69 43 64 / 69 12 12 – Fax : 213 21 48 25 85 / 86  
E-mail : [belhadjhas@ilo.org](mailto:belhadjhas@ilo.org) - [registry@ilo.org](mailto:registry@ilo.org)

### ***OMS***

60. Dr. Raouf Benammar  
Représentant de l'OMS  
3, rue Prince Sidi Mohamed – Souissi  
B.P. 812 - Rabat – Méchouar  
Rabat (Maroc)  
Tél : 212 37 63 22 59 - Fax : 212 37 63 22 09  
E-mail : [omsrabat@who.ma](mailto:omsrabat@who.ma)  
Site web : [www.who.ma](http://www.who.ma)

### ***PNUD***

61. M. Emmanuel Dierckx de Casterlé  
Représentant résident du PNUD, Coordonnateur  
résident du système des Nations Unies au Maroc  
Casier ONU  
Rabat-Chellah (Maroc)  
Tél : 212 37 70 35 55  
Fax : 212 37 70 15 66  
E-mail : [emmanuel.dierckx.de.casterle@undp.org](mailto:emmanuel.dierckx.de.casterle@undp.org)
62. Maitre Bakkali Abdellah  
Doyen  
Rotary Club de Tanger  
11 Khalid Ibn Oualid  
Tanger (Maroc)  
Tél : 39 93 27 78 – 61 17 08 80 (Mob)  
Fax : 39 93 55 81
63. Haj Ahmed El Mernissi  
Président du Rotary Tanger doyen  
73 Av.des USA  
Tanger (Maroc)  
Tél : 212 39 95 50 47  
Fax : 212 39 95 50 46



**SECRETARIAT**

Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord (CEA-AN)

Adresse : Pavillon International, Bd. Mohamed V – BP.316, Tanger (Maroc)

Tél : (212-39) 32 23 45/ 46 /47

Fax : (212-39) 340357

E-mail : [srdc-na@uneca.org](mailto:srdc-na@uneca.org)

Site Web: <http://www.uneca-na.org>

64. M. Abdelouahab Rezig, Directeur
65. M. Patrick Bugembe
66. M. Abdelillah Ouaqouaq
67. M. Lamine Gueye
68. M. Souleymane Traoré
69. Mme Semia Guermas de Tapia
70. Mme Aissatou Gueye
71. M. Jean Paul Gondjé
72. M. Sovanna Sun
73. M. Mohammed Mosseddek
74. Mlle Zohra Ben Boubaker
75. Mlle Naima Sahraoui
76. Mme Aouatif El Arroud

## **ANNEXE III**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
  2. Election du Bureau
  3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
  4. Rapport sur les activités du Bureau
  5. Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord 2003
- Performance économique et situation sociale
- Les réformes et la compétitivité en Afrique du nord
6. Rapport de la réunion d'évaluation décennale de la mise en œuvre de la Plateforme de Beijing (Beijing +10) en Afrique du nord.
  7. Rapport intérimaire sur l'état de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN-93) en Afrique du nord.
  8. Programme de travail pour la période 2004-2005
  9. Date et lieu de la prochaine réunion du CIE
  10. Questions diverses
  11. Adoption du rapport
  12. Clôture de la réunion

## ANNEXE IV

بسم الله الرحمن الرحيم

برقية شكر وامتنان

مرفوعة إلى حضرة صاحب الجلالة الملك محمد السادس

مولاي صاحب الجلالة،

بمناسبة انعقاد الاجتماع التاسع عشر للجنة الخبراء الحكومية الدولية الذي نظمه مكتب شمال أفريقيا التابع للجنة الأمم المتحدة الاقتصادية لأفريقيا في الفترة من 19 إلى 21 نيسان/أبريل 2004 في مدينة طنجة، والذي ترأس جلسته الافتتاحية ممثل السيد المندوب السامي للتخطيط في المملكة المغربية، السيد أحمد إبراهيمي، يتشرف المشاركون في هذا الاجتماع أن يرفعوا إلى جلالتمكم أسى عبارات التقدير والشكر والامتنان.

وينتهز المشاركون في الاجتماع هذه الفرصة ليعربوا لجلالتمكم عن خالص تقديرهم وجزيل عرفانهم على الاهتمام البالغ الذي أولته حكومة جلالتمكم لهذا الاجتماع وتوفير الظروف الملائمة لنجاحه، متمنين لجلالتمكم ولولي عهدكم دوام العز والصحة والعافية والسودد، ولبلدكم الأمين المزيد من التقدم والازدهار، ولشعبكم الكريم كل ما يصبو إليه من رفاهية ورخاء في ظل قيادتكم الرشيدة.

والسلام على مقامكم العالي بالله، ورحمة منه تعالى وبركاته.

وحرر بطنجة، في 21 نيسان/أبريل 2004